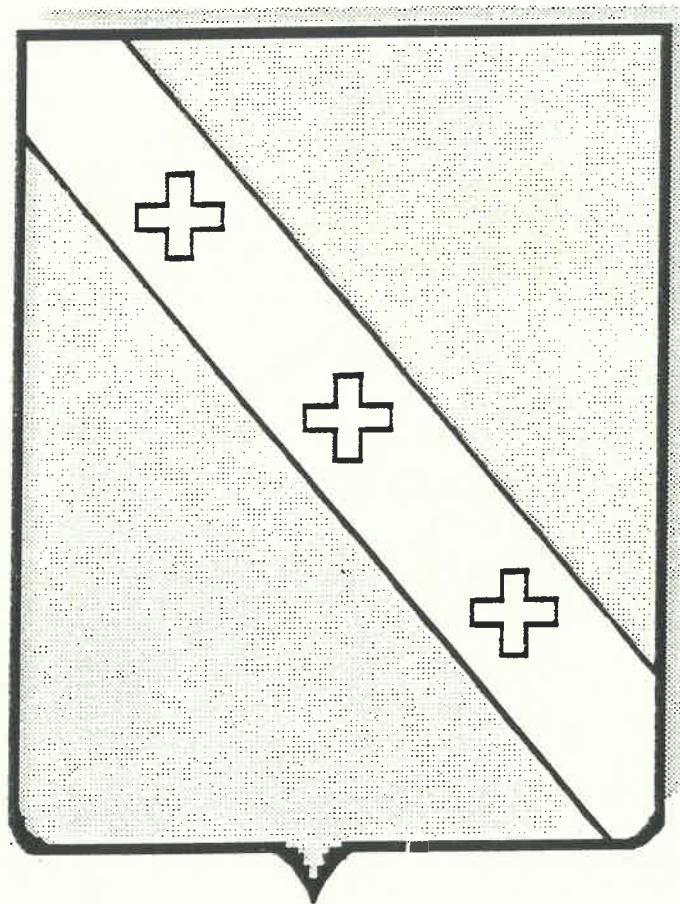


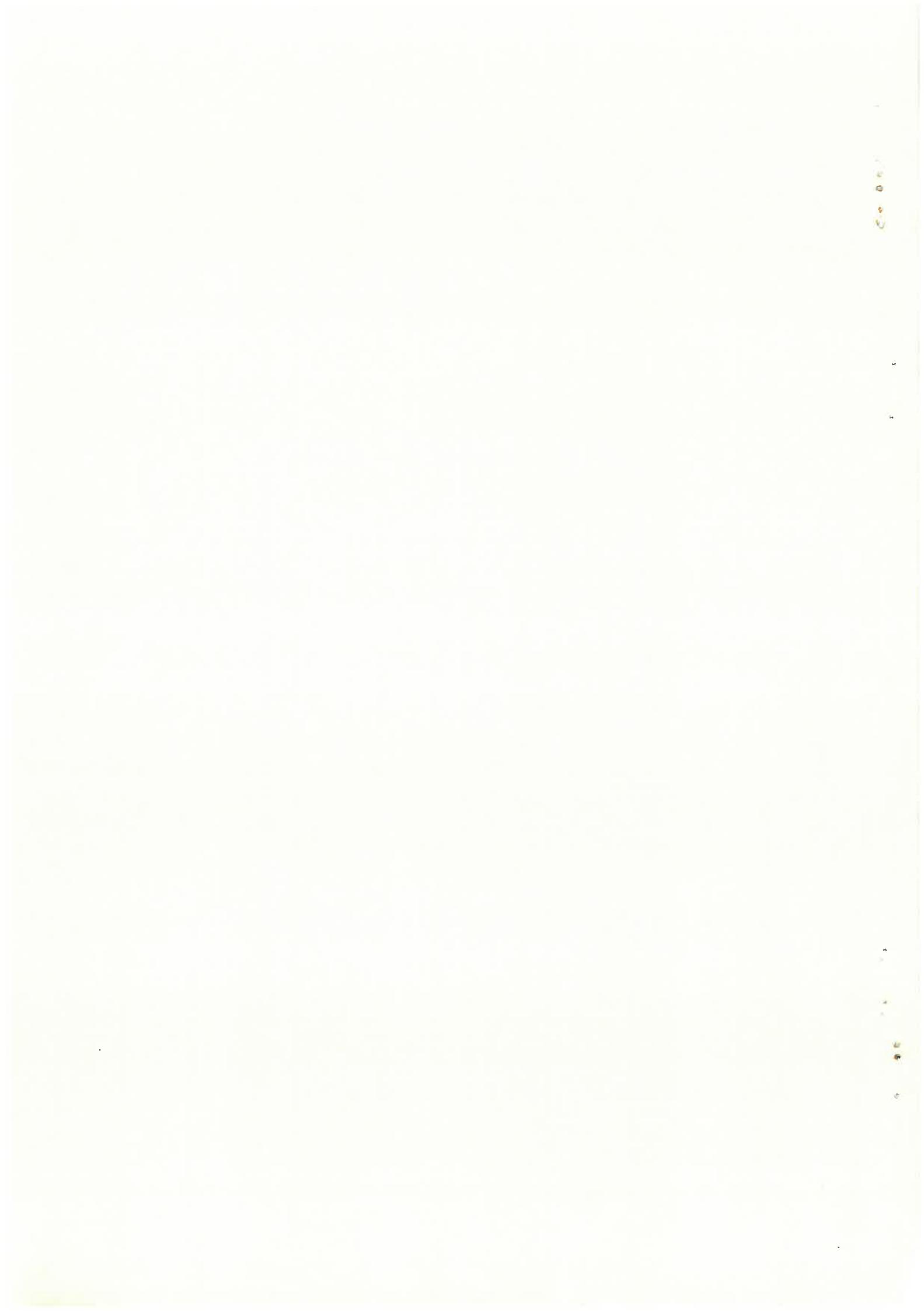
# MAULDE INFOS



## BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 1995

Numero: 28



# LE MOT DU MAIRE

Mes chers amis,

En guise de préambule à cet éditorial, je voudrais simplement mais chaleureusement remercier toutes les Mauldoises et tous les Mauldois qui ont accordé leur confiance à la liste d'Union pour l'Avenir de Maulde aux dernières élections municipales.

Aujourd'hui, au lendemain de ces élections, il s'agit pour le Conseil Municipal de se mettre au travail le plus rapidement possible et de mettre à exécution les nombreux projets proposés à la population, à travers notre profession de foi.

Aussi pour mener à bien cette entreprise, le Conseil Municipal s'est donné les moyens d'y parvenir. En effet, la lourdeur et la complexité des tâches et des missions qui incombent aujourd'hui aux élus locaux nous ont amené à porter le nombre d'adjoints à quatre. Chacun d'entre eux s'est donc vu confier la responsabilité d'une commission et a pour tâche essentielle de seconder le Maire d'une façon active et efficace dans le montage, le suivi et l'aboutissement des données spécifiques à la compétence de sa commission de travail.

En plus de cette équipe de quatre adjoints, le Maire a également procédé à la désignation de quatre conseillers délégués, qui sont responsable à part entière d'un domaine bien particulier et spécifique: travaux agricoles, information, affaires scolaires et périscolaires, fêtes et manifestations.

Cette répartition des tâches était devenue incontournable étant donné les responsabilités de plus en plus lourdes qui incombent aujourd'hui au Maire au niveau de la représentation de sa commune à l'extérieur de la commune: SIVOM, INTERCOMMUNALITE, SYNDICAT DE SECOURS, SYNDICAT MIXTE, SYNDICAT d'ASSAINISSEMENT ET ORGANISMES INTERCOMMUNAUX de plus en plus nombreux.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la liste la plus complète et la plus détaillée possible des commissions, de l'adjoint ou du conseiller qui en a la responsabilité, des horaires des permanences etc... etc....

Ce numéro spécial de "Mauld'Infos" est un véritable memento que chaque Mauldois se doit de conserver précieusement, afin de savoir **QUI FAIT QUOI** au sein de l'équipe municipale. Cela implique également pour chaque Mauldois de considérer les adjoints et les conseillers délégués comme étant des responsables et des représentants du Maire à part entière, et non plus comme de simples figurants !!

Chacun d'entre nous, se sent pleinement responsable et prêt à s'investir au service de la population et du bien public. N'hésitez pas à solliciter vos élus. Ce sera pour eux l'occasion de faire preuve de leurs compétences et pour vous, chers amis, l'occasion de constater que votre confiance était bien placée le 11 juin dernier.

Patric DELTOMBE



# ELECTIONS MUNICIPALES DU 11 JUIN 1995

## RESULTATS

INSCRITS 738

VOTANTS 546

EXPRIMES 520

### ONT OBTENU

LEGRAIN	Yves	412 voix	élu
MORLIGHEM	Jacques	386 voix	élu
SIMON	Jean	383 voix	élu
LOHEZ	Jean-Claude	381 voix	élu
BEAURY	André	371 voix	élu
DHONT	Michel	371 voix	élu
DESMONS	André	369 voix	élu
VASTESAEGER	Monique	367 voix	élu
DELTOMBE	Patric	361 voix	élu
MUSIALIK	René	353 voix	élu
COUTELIER	Claude	343 voix	élu
SIMON	Caroline	337 voix	élu
VANDERPOTTE	Claude	336 voix	élu
GUISLAIN	Evelyne	332 voix	élu
MARTHE	Didier	314 voix	élu
LEGRAIN	Denis	270 voix	

# ELECTIONS DU 16 JUIN 1995

## MAIRE ET ADJOINTS

### RESULTATS

VOTANTS 15

MAJORITE ABSOLUE POUR ETRE ELU AU PREMIER TOUR 8 VOIX

#### ELECTION DU MAIRE

DELTOMBE	Patric	15 voix	élu
----------	--------	---------	-----

#### ELECTION DES ADJOINTS

##### PREMIER ADJOINT

DESMONS	André	2 voix	
LEGRAIN	Yves	12 voix	élu
MARTHE	Didier	1 voix	

##### DEUXIEME ADJOINT

DESMONS	André	1 voix	
LOHEZ	Jean Claude	6 voix	
MUSIALIK	René	8 voix	élu

##### TROISIEME ADJOINT

DESMONS	André	1 voix	
DHONT	Michel	10 voix	élu
LOHEZ	Jean Claude	4 voix	

#### QUATRIEME ADJOINT (deux tour de scrutin ont été nécessaires)

Premier tour

BEAURY	André	2 voix	
DESMONS	André	3 voix	
GUISLAIN	Evelyne	6 voix	
LOHEZ	Jean Claude	4 voix	

Second tour

BEAURY	André	1 voix	
DESMONS	André	2 voix	
GUISLAIN	Evelyne	8 voix	élu
LOHEZ	Jean Claude	4 voix	

# **ELECTIONS DU 22 JUIN 1995 DELEGUES AUX COMMISSIONS ET SYNDICATS**

## **RESULTATS**

### **DELEGUES AUX COMMISSIONS**

#### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)**

DEL TOMBE	Patric
GUI SLAIN	Evelyne
MAR THE	Didier
SIMON	Jean
VASTESAEGER	Monique

#### **BUDGET-FINANCES**

LEGRAIN	Yves
COUTELIER	Claude
DHONT	Michel
LOHEZ	Jean-Claude
MUSIALIK	René

#### **SPORTS-LOISIRS-JEUNES**

MUSIALIK	René
DHONT	Michel
GUI SLAIN	Evelyne
MAR THE	Didier
VASTESAEGER	Monique

#### **TRAVAUX-ENVIRONNEMENT**

DHONT	Michel
BEAURY	André
DESMONS	André
MUSIALIK	René
SIMON	Jean
VANDERPOTTE	Claude

#### **SOLIDARITE-AIDE SOCIALE**

GUI SLAIN	Evelyne
DESMONS	André
MAR THE	Didier
SIMON	Jean
VANDERPOTTE	Claude
VASTESAEGER	Monique

**INFORMATION**

VANDERPOTTE	Claude
COUTELIER	Claude
DHONT	Michel
LEGRAIN	Yves
LOHEZ	Jean Claude

**FETES ET VIE ASSOCIATIVE**

MORLIGHEN	Jacques
BEAURY	André
GUISLAIN	Evelyne
MUSIALIK	René
VANDERPOTTE	Claude
VASTESAEGER	Monique

**TRAVAUX AGRICOLES**

DESMONS	André
SIMON	Jean

**VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS**

LOHEZ	Jean Claude
GUISLAIN	Evelyn
MARTHE	Didier
SIMON	Caroline
VASTESAEGER	Monique
COUTELIER	Claude

**AIDE A L'EMPLOI**

MUSIALIK	René
----------	------

**DELEGUES AUX SYNDICATS****SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (S.I.V.O.M.)**

DELTOMBE	Patric	Maire
DESMONS	André	Titulaire
MUSIALIK	René	Titulaire
LOHEZ	Jean-Claude	Suppléant
SIMON	Caroline	Suppléant

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR DE MORTAGNE**

DELTOMBE	Patric	Maire
LEGRAIN	Yves	Titulaire
LOHEZ	Jean-Claude	Titulaire
MORLIGHEN	Jacques	Suppléant

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA SCARPE ET DU BAS ESCAUT  
(S.I.A.V.S.B.E.) ST AMAND LES EAUX**

DESMONS	André
SIMON	Jean

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE LA BASSE VALLEE DE L'ESCAUT ET DE LA SCARPE  
(S.I.E.B.V.E.S.) MAULDE**

DELTOMBE	Patric
VASTESAEGER	Monique

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA REALISATION D'UN PROJET D'ELIMINATION DES ORDURES MENAGERES ANZIN**

DHONT	Michel
MUSIALIK	René

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SECOURS AMANDINOIS (S.I.S.A.)**

DELTOMBE	Patric	Titulaire
DESMONS	André	Titulaire
MUSIALIK	André	Suppléant
VASTESAEGER	Monique	Suppléant

**PARC NATUREL ST AMAND LES EAUX**

GUISLAIN	Evelyne	Titulaire
MARTHE	Didier	Titulaire
SIMON	Caroline	Suppléant
VASTESAEGER	Monique	Suppléant

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANZIN**

LOHEZ	Jean-Claude
VANDERPOTTE	Claude

**E.D.F. G.D.F. ANZIN**

DHONT	Michel	Titulaire
MUSIALIK	René	Titulaire
DELTOMBE	Patric	Suppléant
GUISLAIN	Evelyne	Suppléant

**COMITE D'AMENAGEMENT RURAL (C.A.R.) ST AMAND LES EAUX**

DELTOMBE	Patric	Titulaire
LEGRAN	Yves	Titulaire
COUTELIER	Claude	Suppléant
DHONT	Michel	Suppléant

**SERVICE D'AIDE MENAGERE RUMEGIES**

GUISLAIN	Evelyne
LEGRAN	Yves

# **JOUR ET HEURE DE PERMANENCE DE VOS ELÙS**

Vous pouvez toujours contacter pour un problème donné l'élu de votre choix qui transmettra devant Mr le Maire ou l'Assemblée Municipale seuls habilités à prendre des décisions.

Sachez toutefois que les compétences ont été partagées comme suit :

**DELTOMBE Patric** en particulier CCAS-Intercommunalité-SIVOM de Mortagne -SISA(pompiers)-SIDEN(assainissement)  
et toutes autres questions  
Permanence le mercredi à partir de 16H

**LEGRAIN Yves** Affaires financières-Budget-Impôts  
Permanence le jeudi à partir de 17H

**MUSIALIK René** Culture -Sports -Jeunes -Aide à l'emploi  
Permanence le lundi à partir de 16H

**DHONT MICHEL** Travaux Environnement  
Permanence le mardi à partir de 16H

**GUISLAIN Evelyne** Solidarité-Aide Sociale  
Permanence le vendredi à partir de 16H

Vous pouvez également contacter les conseillers municipaux délégués suivants:

**DESMONS André** Travaux agricoles

**LOHEZ Jean-claude** Affaires scolaires et périscolaires-Centre de Loisirs

**MORLIGHEM Jacques** Fêtes et vie associative

**VANDERPOTTE Claude** Information-Communication

# VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Vous venez d'élire le 11 juin 1995 pour une durée de 6 ans votre Conseil Municipal composé de 15 membres (12 hommes et 3 femmes) dont la moyenne d'âge se situe vers 47 ans .

Vos conseillers sont chargés d'administrer la commune en votre nom à tous .

Voici quelques informations qui vous permettront de mieux les connaître et de les contacter si nécessaire .

**DELTOMBE Patric** 47 ans, Instituteur Spécialisé  
131 Rue Dumortier Maulde

**BEAURY André** 46 ans, Vérificateur Technique  
674 Grand'Rue Maulde

**COUTELIER Claude** 49 ans, Conducteur Receveur  
58 Rue de Chorette Maulde

**DESMONS André** 53 ans, Agriculteur  
49 Grand'Rue Maulde

**DHONDT Michel** 41 ans, Menuisier-Charpentier  
3 Rue de Chorette Maulde

**GUISLAIN Evelyne** 51 ans, Femme au Foyer  
729 Grand'Rue Maulde

**LEGRAIN Yves** 50 ans, Contrôleur Principal des Impôts  
7 Rue Basse Fosse Maulde

**LOHEZ Jean-Claude** 46 ans, Rééducateur en Psycho-Pédagogie  
132 Rue Dumortier Maulde

**MARTHE Didier** 42 ans, Chauffeur-Livreur  
375 Grand'Rue Maulde

**MORLIGHEM Jacques** 39 ans, Inspecteur des Douanes  
120 Grand'Rue Maulde

**MUSIALIK René** 46 ans, Technicien d'Ordonnancement  
163 Rue Basse Fosse Maulde

**SIMON Jean** 63 ans, Agriculteur Retraité  
170 Rue Basse Fosse Maulde

**SIMON Caroline** 37 ans, Gérante de Société  
980 Grand'Rue Maulde

**VANDERPOTTE Claude** 47 ans, Professeur Technique  
79 Rue de Chorette Maulde

**VASTESAEGER Monique** 53 ans, Femme au Foyer  
465 Grand'Rue Maulde



## Communiqué de l'Unité Territoriale de Valenciennes

Direction de la Voirie et des Infrastructures

Conseil Général  
Département du Nord

### Objet : aménagement de la RD 169

Dans le souci d'amélioration de la sécurité et du confort de son réseau routier départemental, le Conseil Général du Nord a programmé des travaux d'amélioration de la RD169. Une tranche de travaux a récemment été terminée dans la traversée de MAULDE.

L'importance et la vitesse du trafic supporté par cette route, (aggravé par la présence de poids lourds et par la descente en entrée de MAULDE), et le contexte urbain de cet itinéraire (traversées de piétons, présence de cyclistes, stationnement, commerces,...) dans une emprise limitée entre façades de maisons, rendent difficile la circulation dans de bonnes conditions de sécurité, et le choix du type d'aménagement retenu a fait l'objet d'une concertation étroite entre les services techniques du Conseil Général, la Cellule de Sécurité de la Direction Départementale de l'Equipement et la Mairie de MAULDE.

Les objectifs recherchés étaient :

- **réduction de la vitesse** pratiquée dans la traversée de l'agglomération;
- **éviter que les cyclistes soient coincés entre véhicules et trottoir;**
- **assurer des possibilités de stationnement** pour les riverains et les accès aux commerces;

Le maintien d'une largeur minimum de trottoirs aux passages les plus étroits a limité la largeur de chaussée disponible (7,00 m. entre bordures en zone bâtie). La cohabitation d'un trafic cyclistes, VL et PL sur cette largeur et la recherche d'un ralentissement de la circulation ont amené les techniciens à opter pour :

- **la création de voies de circulation étroites** (2x3m), créant un effet de "pinçement" favorable à une réduction de vitesse; (ilot central vers St AMAND où l'emprise permet le maintien des pistes cyclables, marquage en peinture dans la zone bâtie de l'agglomération);
- **le traçage d'une bande réservée aux cyclistes** (dont l'effet est renforcé par le marquage en couleur verte) en zone bâtie où la largeur est insuffisante pour le maintien des pistes cyclables;
- **la création de places de stationnement** localisées dans les zones d'emprise suffisante, permettant d'éviter que les piétons ou cyclistes soient amenés à faire des écarts sur la chaussée afin de contourner des véhicules en stationnement et pouvant causer des accidents graves.

L'équipe des techniciens qui a travaillé sur cette opération remercie les utilisateurs et riverains de cette route qui ont accepté les nuisances du chantier. Elle espère que le résultat fera l'objet de la satisfaction de tous, et que le respect par les usagers de l'aménagement réalisé (stationnements, bandes cyclables, ...) permettra à la RD 169 de recevoir le trafic dans d'excellentes conditions de sécurité.

Le Responsable de l'Unité Territoriale

## **CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL DE MAULDE**

Cette année encore le Centre de Loisirs Municipal a ouvert ses portes aux enfants de la commune âgés de 5 à 12 ans .Ils seront accueillis chaque jour entre 13H30 et 17H pendant le mois de juillet.

Au programme cette année outre les jeux sportifs ou de plein air et les activités manuelles, on trouvera la fréquentation de la piscine de Saint Amand Les Eaux ,l'initiation au cheval ou au poney au Centre Equestre de Bruille ou de FLines,une séance de Karting,une nuit de camping à la Base de Loisirs de Raismes,la participation à la retraite aux flambeaux du 13 juillet,une journée à la base de loisirs des Prés du Hem à Armentière avec en plus une croisière au bord de la péniche "NORD -PAS DE CALAIS" avec le passage d'une écluse entre Armentières et Houplines .

La fête de clôture sera organisée le vendredi 28 juillet .

La participation financière des familles a été fixée comme suit pour cette année :

120FR pour un enfant inscrit  
110FR par enfant pour deux enfants inscrits  
100FR par enfant pour trois enfants inscrits  
180FR pour les enfants non résidant dans la commune

L'équipe d'encadrement déjà connue des Mauldois se compose de Sylvie LECONTE (BAFA) Directrice qui encadre notre centre pour la 3ième année,Estelle GOBERT (BAFA) qui encadre notre centre également pour la 3ième fois ,de Bénédicte ROBERT (stagiaire BAFA) de la Rue de Chorette,de Denis JOSEPH et Grégory MARTHE également Mauldois

A tous nous souhaitons beaucoup de soleil et un bon séjour .

## **CENTRE INTERCOMMUNAL DE LOISIRS DE MORTAGNE**

Les plus grands âgés de 13 et 14 ans peuvent quant à eux fréquenter le Centre Intercommunal de Loisirs de Mortagne plus adapté à leur âge.

Il a commencé le lundi 3 juillet et se terminera le jeudi 27 juillet .La fête est prévue le Samedi 22 juillet et le voyage à Bellewaerde le mardi 25 juillet .

Les enfants sont pris en charge toute la journée et il est demandé une somme de 18 FR par jour pour la cantine du midi.

## RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Jury du concours des Maisons fleuries a eu fort à faire pour noter et départager les candidats nombreux à participer au concours des maisons fleuries.

Le palmarès est le suivant :

Maison avec jardin fleuri :

- 1er prix Mme PECHEUX Simonne et Mr DESEILLIE Léon, rue du mortier
- 2ème prix Mme FLAMENT Denise, rue du bois
- 3ème prix Mr MARTHE Didier, Grand rue
- 4é ex, Melle BEAURY Christelle, la trinquette  
Mr MARTHE Victor Petite rue
- 6ème Melle DHONDT Bénédicte, rue de chorette  
Mr BIREMBAUT Alain rue de chorette  
Mme GUIOT Carole rue de choques  
Mr BLAIROU Palmyr Grand Rue  
Mme LOISEL Chantal grand rue  
Mr CHOLET André grand rue  
Mr ~~MULLIER~~ Frédéric, petite rue

Maison située dans un cadre verdoyant :

- 1er prix Mme ROBERT Alain, rue de chorette
- 2ème prix Mme VANDERPOTTE Monique rue de chorette
- 3 éme prix Mme BOUCHEZ Nicole rue basse fosse
- 4ème prix Mr GRIFFA Alain rue basse fosse
- 5 é ex Mr et Mme LESAGE Pierre, Petite rue  
Mr DELCOURT Yves rue de chorette  
Mme COUTELIER Claude rue de chorette  
Mr OLIVIER Robert rue de chorette

Façade fleurie :

- 1er prix Mme DELCROIX Sylvie grand rue
- 2ème prix Mme BEAUMONT Chantal grand rue

Commerce :

- 1er prix Mme DUJARDIN Jeannine, Petite rue

Ferme fleurie :

- 1er prix Mme DUSART Christiane, rue de chorette
- 2ème prix Mme SIMON Jean rue basse fosse
- 3ème prix Melle HOURDEAU Clotilde rue du Pont

Le jury va étudier pour le concours 1996 un nouveau règlement qui sera communiqué ultérieurement

les prix seront remis comme les années précédentes le 11 novembre 1995 à 11 Heures

# COMMUNIQUE

LE COMITE DES FETES DE CHORETTE INFORME QUE LA DUCASSE DU 26 ET 27 AOUT 1995 N'AURA PAS LIEU CETTE ANNEE PAR MANQUE DE PLACE AU GITE RURAL.  
L'HABITUUELLE VENTE DE BILLETS DE TOMBOLA AURA LIEU.

-----  
A COMPTER DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 95 LA DIRECTION DE L'ECOLE DE CHORETTE SERA ASSUREE PAR Mr LEMATTRE EN REMPLACEMENT DE Mme GOSSELIN.

-----  
PRENEZ NOTE

MEDECIN DE SERVICE  
N° DE TEL : 27/26/96/96.

## SENS DE LA CIRCULATION DANS LA RUE DU MORTIER

La Municipalité communique ". Suite aux risques grandissants de collision à l'intersection de la rue de la Basse Fosse et de la RD 169 (risques consécutifs à un manque de visibilité et au non respect du panneau STOP pour les usagers venant de BELGIQUE), le Conseil municipal a décidé de modifier le sens de circulation de la rue du Mortier à compter du mois d'Aout 1995. Dès que l'arrêté du Maire aura été accepté par la Sous-Prefecture, la rue du Mortier sera mise en sens unique depuis le carrefour avec la R.D. 169 jusqu'à l'intersection rue du Bois, rue du Fort. Dans la rue de la Basse Fosse, le double sens de circulation est maintenu.

Avantage et intérêt de ce nouveau plan de circulation, les automobilistes pourront désormais rejoindre la RD 169 par la Rue du Mortier, là où la visibilité est meilleure et les risques de collision nettement moindres. le "STOP" sera néanmoins maintenu de part et d'autre de l'intersection Basse Fosse/RD 169, ceci dans le but de provoquer un ralentissement des véhicules venant de Belgique et de Saint Amand les Eaux.

## BAIGNADES INTERDITES

Monsieur l'Ingénieur du Service de la Navigation de Valenciennes nous fait savoir que les baignades sont INTERDITES DANS L'ESCAUT ET LA SCARPE, car cela est très dangereux pour les "baigneurs" en raison de la navigation et des obstacles divers pouvant se trouver sur le fond. Aussi existe-t-il en permanence un risque d'accident dont les conséquences ne sauraient qu'être graves.

# FESTIVITES A VENIR

## 13 JUILLET :

- RETRAITE AUX FLAMBEAUX
- FEU D'ARTIFICE organisé par les sapeurs pompiers de Maulde

## 23 JUILLET :

- 9ème EXPOSITION VENTE organisée par le Club du 3ème age A.R.L. Maulde à partir de 11 heures salle des fêtes.

## 20 AOUT à 16 heures (face au café "le Canonnier")

- DEMONSTRATION DE CHIENS DE DEFENSE organisée par le club Canin Mauldois.

## SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 SEPTEMBRE :

- COURSE CYCLISTE 1 ET 2 CATEGORIE organisée par Sports et Loisirs et Mauld'Joie.

## DIMANCHE 22 OCTOBRE à 16 heures en l'église St Pierre.

- CONCERT DE MUSIQUE

Avec l'orchestre intercommunal de l'école de Musique de Mortagne et un "quintette à cordes et à vent" du conservatoire de Tournai.

## **VOYAGE A BRUGES**

Nous vous rappelons que MAULD'JOIE organise le samedi 29 juillet un voyage à Bruges vous permettant de visiter le matin la ville et ses monuments et de vous détendre l'après-midi au parc de loisirs "Boudewijn Park".

Le prix est de 140 Frs pour les adultes, 120 Frs pour les enfants de moins de 12 ans et 110 Frs pour les moins de 6 ans.

S'inscrire, AVANT LE 21 JUILLET, chez André BEAURY, Didier MARTHE, Jacques MORLIGHEM, Michel DHONDRT ou à la Mairie.